



CONSIDÉRANT QUE ce logiciel nous permettrait d'avoir un inventaire bien détaillé des infrastructures et matériels et que nous pouvons le tenir continuellement à jour;

CONSIDÉRANT QUE nous aurions accès aux données des autres municipalités et qu'il serait de même pour eux ce qui favoriserait un partage des infrastructures entre les municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi beaucoup plus facile de cette manière d'avoir un suivi sur les travaux et entretiens à faire sur nos équipements et infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE le coût des frais annuels serait d'environ 50 \$ donc, très peu élevé;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de faire l'acquisition de cette licence à condition qu'il y ait au moins dix (10) municipalités qui en fassent aussi l'acquisition.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Formation pour les membres du Comité technique en loisirs**

Jennifer Nolan nous présente un programme de formation demandé par les membres du comité technique en loisirs. Cette formation serait sur la gestion d'événements et la gestion des bénévoles. Les membres du comité ont demandé cette formation afin d'acquérir des compétences lors d'événements à organiser ou encore dans la recherche et gestion des bénévoles. Comme la formation se déroulerait un samedi, le conseil préfère remettre la discussion à la prochaine séance puisque la conseillère Michelle Payette, qui est membre du Comité technique en loisirs, est absente et qu'il est préférable de vérifier avec elle ses disponibilités avant d'accepter.

2012-RAG-4839

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU 4 JUIN 2012, DU 19 JUIN 2012 AINSI QUE DU 26 JUIN 2012**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2012 et des séances extraordinaires du 19 et 26 juin 2012 tel que présenté.

Adoptée.

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 46 934.46 \$ et la liste des comptes payés au montant de 25 252.31 \$ telle que présentée.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 16 juillet 2012 au montant de 147 910.89 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 16 juillet 2012**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 375 219.92 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 1 636.90 \$ intérêts inclus.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire en date du 30 juin 2012.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour juin 2012 tel que présenté à la date de l'assemblée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapport des permis émis**

La directrice générale précise qu'elle n'a pas le rapport des permis émis donc, la présentation est remise au mois suivant.

2012-RAG-4841

**RÉSOLUTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TABAC**

ATTENDU QUE le tabagisme demeure la plus importante cause de décès évitables au Québec;

ATTENDU QUE la grande majorité des jeunes fumeurs au Québec préfèrent les marques de cigarettes des grands fabricants légaux aux cigarettes de contrebande;

ATTENDU QUE l'industrie parvient toujours à recruter 30 000 jeunes Québécois dans le piège mortel de la nicotine, à l'aide de stratégies de marketing comme l'aromatisation ou des cigarettes ultraminces d'allure féminine;

ATTENDU QUE le taux de tabagisme au Québec stagne depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la contrebande a connu une baisse radicale au Québec au cours des dernières années, se situant aujourd'hui à 17 % selon le ministre des Finances;

ATTENDU QUE la taxation élevée constitue l'une des mesures les plus efficaces pour diminuer le tabagisme selon l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale;

ATTENDU QUE parmi les provinces canadiennes, c'est au Québec que les taxes sur le tabac sont les moins élevées;

EN CONSÉQUENCE, nous demandons au gouvernement du Québec de prioriser la lutte contre le tabagisme en limitant davantage le marketing de l'industrie qui rend les produits du tabac attrayants aux jeunes et en envisageant une hausse éventuelle des taxes sur le tabac dans la mesure où la tendance générale du taux de contrebande demeure à la baisse.

Adoptée.

2012-RAG-4842

**L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA HAUTE-GATINEAU, DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

CONSIDÉRANT QUE l'Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau a besoin de fonds afin de continuer d'aider les personnes âgées et les personnes démunies n'ayant aucun moyen de déplacement;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à l'Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Rencontre avec Éric Saumure, nouvel ingénieur à la MRC**

La directrice générale mentionne au conseil que nous aurons une rencontre avec le nouvel ingénieur de la MRC le mercredi 18 juillet 2012 et que si le conseil a des demandes précises, ils peuvent venir à la rencontre ou encore simplement mentionner leurs demandes à la directrice et nous en ferons part à M. Saumure. Cette rencontre nous permettra aussi de voir avec M. Saumure qu'elle serait nos solutions pour les bornes sèches.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande de permis du Resto Karma**

La directrice générale présente au conseil une lettre envoyée par la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant la demande de permis du Resto Karma. Cette lettre précise que si la Municipalité désire s'opposer à ce permis, elle peut le faire. La municipalité ne désire pas s'opposer à ce permis, au contraire elle est favorable à son obtention comme précisée dans une séance ultérieure.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Résolution de la municipalité de Cayamant**

La directrice générale présente au conseil une résolution prise par la municipalité de Cayamant. Cette résolution précise que la municipalité de Cayamant demande d'être délégataire dans le projet de forêt de proximité et non la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Le conseil ne désire pas se prononcer à ce sujet.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Retour de l'émission « La petite séduction » dans la Vallée-de-la-Gatineau**

La directrice générale présente au conseil un document qui offre à toutes les municipalités de la MRC, si elles sont intéressées, de recevoir l'émission « La petite séduction ». Le conseil ne désire pas donner suite due au manque d'attraction dans la municipalité et du manque de ressources pour l'organisation que cela implique.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Calendrier des formations de la FQM pour les élus**

La directrice générale présente au conseil le calendrier des formations données par la FQM pour l'automne 2012. Le conseil ne désire pas participer à ces formations, car elles sont toutes données dans des villes éloignées et que les coûts seraient beaucoup trop élevés.

2012-RAG-4843

### **FACTURATION DES GES SELON L'OFFRE DE SERVICE**

CONSIDÉRANT QUE PDG Stratégique s'occupe de notre demande d'aide financière ainsi que tous les documents qui doivent être complétés;

CONSIDÉRANT QU'aucun paiement ne sera effectué avant d'avoir reçu une confirmation d'aide financière et que le coût de PDG Stratégique sera inclus dans la demande financière;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que les paiements pour PDG Stratégique soient effectués de la façon suivante :

- Un premier paiement après la confirmation de l'aide financière (possiblement sept. ou oct. 2012) au montant de 2 962.50 \$;
- Trois paiements consécutifs en janvier, février et mars 2013 au montant de 3 950 \$ chacun pour l'inventaire des données;
- Et un paiement final lors du dépôt final du plan d'action et de communication (possiblement en mai ou juin 2013) au montant de 4 937.50 \$ pour un montant total de 19 750 \$ avant taxes.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Nomination de Me Francine Pharand-Robillard**

La directrice mentionne au conseil la nomination de Me Francine Pharand-Robillard qui agira à titre de secrétaire-trésorière adjointe aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier qui aura lieu le premier jeudi d'octobre 2012.

2012-RAG-4844

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL LES AFFAIRES**

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement au Journal Les Affaires au montant de 79.95 \$ plus taxes.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Adoption de trois résolutions pour la MRC**

La directrice générale présente au conseil trois résolutions concernant l'incendie qui a été adopté par la MRC et qui demande aux municipalités d'adopter une résolution concernant l'envoi des rapports DSI-2003 à la MRC, une autre résolution pour l'adoption d'un règlement modifié pour les feux de brûlage et une dernière pour l'adoption du programme de prévention incendie. Le conseil n'est pas prêt à adopter ces résolutions puisqu'il y a encore quelques lacunes concernant le SCRSI et que les exigences demandées dans ce schéma sont difficiles à remplir dû au manque de ressources pour nous aider.

2012-RAG-4845

**RECOMMANDATION AUX MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MRC**

ATTENDU QUE la MRC nous propose un modèle déjà adapté pour les visites résidentielles des avertisseurs de fumée;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'utiliser le modèle de la MRC lors des visites résidentielles des avertisseurs de fumée.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapports de Robert O. Lafontaine pour le suivi des travaux près des ruisseaux**

La directrice générale présente au conseil deux rapports de l'inspecteur concernant des travaux faits sur deux ruisseaux différents. Un ayant été effectué par le Ministère des Transports et l'autre par Hydro-Québec. Ceux-ci nous mentionnent tous les deux que d'après leurs informations, ce ne sont pas des ruisseaux, mais bien des fossés d'égouttements et dans ces cas là, ils n'ont nullement

besoin de demander des autorisations. De plus, lors de travaux effectués en urgence par Hydro-Québec, ceux-ci ont l'autorisation d'effectuer les travaux et de voir par la suite si des autorisations sont nécessaires.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Renouvellement de la politique culturelle de la MRC**

La directrice générale remet à chacun des membres du conseil la politique culturelle renouvelée par la MRC afin qu'ils puissent la consulter.

2012-RAG-4846

##### **TRAVAUX À FAIRE SUR LE CHEMIN PILON ET CHEMIN PARC INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT QUE ces deux chemins ont besoin d'être fauchés de chaque côté, car la visibilité n'est plus très bonne;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'effectuer les travaux de fauchage sur ces deux chemins et d'y inclure aussi le chemin Morin

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Réponse du Mouvement Action-Chômage**

La directrice générale présente au conseil la réponse reçue à notre résolution pour rapatrier le régime d'assurance-chômage au Québec. Leur réponse nous indique que pour l'instant, l'idée de créer notre propre régime d'assurance-chômage ne réglerait pas le problème puisque sans financement du Gouvernement, il est impossible d'améliorer la situation puisqu'au Québec, en ce moment, il y a plus de cotisations versées que de cotisations au régime. Il est donc impossible sans investissement du Gouvernement d'obtenir un régime plus performant. Ce sera un dossier à suivre.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **FQM – annulation des compressions dans les programmes forestiers**

La directrice générale présente au conseil une annonce faite par la FQM qui salue l'écoute du ministre Gignac qui a annulé les compressions annoncées de 2 millions de dollars, ce qui aurait réduit à 23 millions de dollars le budget annuel.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Règlement adopté par la MRC**

La MRC a adopté récemment un règlement établissant une grille de tarification pour des services rendus à des tiers par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à son centre de transfert et écocentre. Ce règlement détermine les matériaux qui peuvent être apportés gratuitement et ceux qui ont des coûts rattachés. Ce règlement peut être consulté à la municipalité et sera affiché pour tous les citoyens.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Forum régional des élus à Montebello**

Un forum régional des élus aura lieu à Montebello en collaboration avec la Sûreté du Québec sur « La sécurité publique, un travail d'équipe ». Le conseil ne désire pas y participer dû aux coûts très élevés pour le forum et les déplacements que celui-ci entraîne.

2012-RAG-4847

##### **SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une subvention pour un montant de 50 000 \$ et que les travaux prévus avec l'acceptation de notre demande étaient le chemin Charrette et la section Yvon Morin (Parc Morin);

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres sur invitation pour effectuer les travaux prévus.

Adoptée.

2012-RAG-4848

##### **RÉSOLUTION POUR L'ENVOI DE L'EXTRAIT À LA MRC POUR VENTE POUR TAXES DU TERRAIN CHARLES LOGUE LIMITED**

CONSIDÉRANT QUE le cadastre 3 725 277 ayant le matricule 4357-89-5369 ne peut recevoir de paiement puisqu'il est de propriétaire inconnu;

CONSIDÉRANT QUE le total du compte qui s'accumule depuis 2007 est maintenant à 3 059.02 \$ et que nous ne recevrons aucun paiement dans le futur puisqu'il n'a pas de propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'envoyer l'extrait de ce compte à la MRC et plus précisément à Me

Francine Pharand-Robillard afin de procéder à la vente pour taxes en octobre 2012.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Achat de système de filtration pour les toilettes**

La directrice générale apporte une soumission de Joseph Cloutier et fils demandée par notre ancien employé Mario Forcier. Ce système qui s'installe à l'intérieur de la cuve de la toilette pourrait possiblement régler notre problème de cernes dans les toilettes. Par contre, comme nous n'avons aucune garantie que ce système va fonctionner et que les coûts sont quand même importants, le conseil ne désire pas en faire l'acquisition pour l'instant.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Ristourne reçue par la MMQ**

La directrice générale mentionne au conseil que notre part de ristourne pour cette année s'élève à 383 \$.

2012-RAG-4849

#### **COLLOQUE DE LA ZONE OUTAOUAIS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu une invitation pour ce colloque et qu'il est pertinent pour elle d'y assister puisque beaucoup de points importants y sont discutés incluant une mise à jour des lois et règlements par le MAMROT;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la directrice à participer à ce colloque et de rembourser à celle-ci les frais s'y rattachant.

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Plainte concernant les odeurs de brûlage chez Gaston Maurice**

Le mercredi 11 juillet 2012, il y a eu du brûlage de plastique ou autres matériaux semblable chez Gaston Maurice. Nous avons reçu des plaintes concernant les fortes odeurs désagréables qui s'y dégagent. Le conseil demande donc à la directrice d'envoyer une lettre à M. Maurice lui demandant de ne plus effectuer de tel brûlage.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Teinture des estrades au champ de balle**

Le maire précise au conseil qu'il faudrait faire une vérification de nos estrades au champ de balle à savoir si elles sont encore en bon état et si elles le sont, il faudrait refaire la teinture. Le conseil demande de faire la vérification ainsi qu'une soumission pour les coûts s'y rattachant avant de prendre une décision à ce sujet.

2012-RAG-4850

### **PROPOSITION D'ENSEIGNES PERFORMANCE PLUS POUR LES POTEAUX D'ADRESSES CIVIQUES**

CONSIDÉRANT QUE les délais pour l'acquisition des poteaux d'adresses civiques avec la MRC sont très long dus aux appels d'offres beaucoup plus compliqués à monter;

CONSIDÉRANT QUE d'après le SCRSI le tout doit être complété d'ici le mois d'octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'Enseignes Performance Plus est très raisonnable et qu'il est de notre région;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'annuler notre participation à l'achat en groupe avec la MRC et d'accepter l'offre d'Enseignes Performance Plus au coût de 30 \$ le poteau plus les frais d'installation de 9.50 \$ par poteau pour un total de 39.50 \$ par poteau installation incluse.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4851

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Armand Hubert, maire

---

Annie Pelletier, directrice générale